

15 mars 2022

Les Négociations Annuelles Obligatoires vont débiter, aussi, nous vous partageons nos revendications pour 2022.

Un rapide retour sur le contexte :

Malgré les excellents résultats de SFR en 2020 (4,2 milliards € de résultat brut), la direction de SFR nous avait gratifié d'un 0% d'augmentation en 2021 !

L'idée était certainement de provisionner les 4.7 milliards € que SFR a versé en dividendes en 2021. Soit 470 000€ par salarié avant PDV (plus de 195 mois de SMIC et par salarié, cotisations sociales incluses) !

Fin 2021, la prime inflation de 100 € décidée par l'exécutif pour celles et ceux qui touchent moins de 2000€ / mois ne règle pas les soucis rencontrés pour payer nos factures qui explosent.



Début 2022, dans sa grande mansuétude, la direction de SFR nous a octroyé une prime exceptionnelle donc sans lendemain.

En novembre 2021, l'INSEE annonçait une inflation à 2.8% sur les douze derniers mois.

De son côté, le 13 mars 2022, la [Banque de France annonçait prévoir une inflation entre 3.7 et 4.4%](#).



Après deux ans de crise sanitaire et d'engagement sans faille malgré un nouveau PSE (PDV) qui désorganise à nouveau SFR, il devient urgent de mettre en place de véritables augmentations de salaires !

Pour ces NAO 2022, voici les revendications de SUD :

- Une augmentation spécifique de 3% pour les salaires <30 000 K€
- Les salaires bruts doivent être au moins alignés au SMIC ou aux minima conventionnels (minima CCNT) en adoptant la solution la plus favorable aux salariés (sans prise en compte des PV et autres primes) ;
- Augmentation de 220€ pour chaque salarié (5% du salaire moyen des hommes présenté dans le Bilan social 2020) ;
- Un alignement par le haut des salaires femmes/hommes pour mettre fin à cette différence inacceptable de 700€/mois sur le salaire moyen (Bilan Social de 2020) ;
- Une harmonisation par le haut des différents statuts encore présents dans l'entreprise suite aux différents rachats. Deux salariés de la même équipe doivent avoir des primes, accord temps de travail... identiques ;

SUD appelle les salariés de SFR à se mobiliser et rejoindre les manifestations intersyndicales et interprofessionnelles organisées ce jeudi 17 mars 2022, cette mobilisation fait suite à celle du 27 janvier 2022.

